

## Société | LGV : les mesures acoustiques ne convainquent pas



**Ambiance électrique, ce 8 mars, en soirée à la salle des fêtes de Cézac où l'état major de Lisea, son président Hervé Le Gaignec en tête, accompagné par l'organisme chargé des études, le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ) rendait compte, en manière de restitutions, des mesures acoustiques réalisées depuis l'automne, dans dix communes girondines. Trente deux l'ont été à ce jour et quatre restent encore à mettre en place. Sur l'ensemble du dispositif d'enregistrement, seules deux maisons d'habitations à Laruscade et Marsas ont été impactées par des bruits dépassant le seuil règlementaire. Un constat qui n'a pas apaisé, au contraire, les riverains de la LGV.**

L'ensemble des restitutions a été présenté dans un contexte de franche opposition de la part des riverains et de certains élus. Il faut dire, et cela avait déjà été le cas lors de réunions précédentes, que ces mesures de bruit qui, dans une collecte d'informations, expriment une manière de synthèse sont en profond décalage avec le ressenti des riverains. Qu'en est-il, notamment, de ce qui est qualifié de "bruit aérodynamique" lorsqu'un train circule au-delà de 320 km/heure? Le problème des pics de bruit est, en effet, au coeur de l'incompréhension et de la colère de nombreux habitants: " que fait-on pour gérer les pics de bruit à 90 décibels?". Elle repose, en particulier, la question de la réglementation qui remonte à 1999 et dont il semble de plus en plus évident qu'elle doit être reconsidérée. Cela a été dit et souligné lors de cette réunion souvent tendue : " la solution ne peut venir seulement de Lisea mais aussi de l'Etat." Véronique Hammerer, la députée LREM de la onzième circonscription de la Gironde, l'a dit sans détour, se prévalant d'un entretien avec la ministre des transports, Elisabeth Borne, qui lui a dit "comprendre tout à fait" la situation, s'engageant à se rendre sur le terrain vers la fin juin. Un Fonds de soutien de l'Etat aux travaux nécessaires est évoqué et dix députés des départements traversés par la Grande vitesse ont décidé de se concerter pour faire évoluer la réglementation. Mais il y faudra sans doute du temps même si Lisea, conscient de la gêne occasionnée et des conséquences économiques sur l'environnement de la ligne, a rappelé qu'elle "s'engageait quand on tangente les seuils de bruit à faire des travaux avec le constructeur." Des travaux dont la logique actuelle de ceux qui l'ont été, avant l'ouverture de la ligne, ne sautent pas toujours aux yeux des habitants. Certains n'ont pas caché d'ailleurs leur inquiétude, à cause des incidences sur la valeur des maisons et des terrains qui sont impactés par les nuisances actuelles. Brigitte Misiak la maire de Marsas, regrettant l'absence de représentant de la préfecture, et faisant écho à ces préoccupations a pointé l'incompréhension de ces

administrés qui voient passer le train vers Bordeaux où il arrivera en moins d'un quart d'heure, quand il leur faut une heure et demie pour rejoindre la métropole et leur travail. De son côté Alain Renard vice-président du conseil départemental note que "Lisea prend acte que les riverains disent subir des nuisances, mais c'est à l'Etat de faire évoluer la norme, ajoutant : " je demande que soit contrôlée la conformité des travaux de traitement des nuisances sonores effectuées par Lisea, au vu du dossier d'exécution de la plate-forme ferroviaire puisque son profil initial a été modifié et, d'autre part, que des mesures de gestion des vitesses des rames soient mises en oeuvre pour réduire au plus vite les nuisances sonores sublies."



Joël Aubert

*Crédit Photo : RB*  
*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 09/03/2018*  
*[Url de cet article](#)*